

QUI SOMMES-NOUS ?

Date de création : 27/08/2020
Date de première publication : 15/09/2020
Date de version publiée : 15/09/2020

LES SERVICES DU CNEA

- Un conseil juridique quotidien assuré par une équipe de juristes spécialisés en droit du travail qui répondent à vos questions, se déplacent pour des audits et assurent des suivis juridiques personnalisés ;
- Des informations permanentes actualisées sur la réglementation sociale, les conventions collectives, la paie, les charges sociales et fiscales, les lois et décrets, les obligations RH, la gestion des absences, les représentants du personnel et/ou la négociation d'entreprise, le choix du contrat de travail et les classifications ;
- Des ressources adaptées : édition de fiches pratiques mensuelles (actualité pratique sociale), des Foires aux questions, webinaires;
- Formation des employeurs et dirigeants bénévoles grâce à un lien privilégié avec l'ADOES ;
- Réunions d'information juridiques décentralisées sur toute la France pour les adhérents de 4 conventions collectives que couvre le CNEA ;
- Le Club RH pour les entreprises de plus de 50 ETP;
- Des événements pour échanger entre pairs dans un cadre convivial sur des sujets d'actualités de votre organisation professionnelle : colloques, Forum RH, Congrès, Tournée des régions.